



FNEC - FP FO  
**SNfolc**  
59

**LE SNFOLC du Nord**

**s'adresse à tous les personnels.**

<http://www.snfolc59.fr/> |  
snfolc59@wanadoo.fr |

03 20 52 94 56 | 07 86 12 16 62 |  
254 boulevard de l'usine CS 90022  
59045 Lille Cedex |

Réunie le 7 février 2019 à Lille, l'Assemblée Générale départementale du SNFOLC du Nord a décidé, compte-tenu de la gravité de la situation, de s'adresser à tous les adhérents, à tous les personnels.

Chacun le sait, voilà maintenant quinze semaines que le mouvement des gilets jaunes s'exprime, revendique, s'étend. En décembre, pour tenter d'endiguer cette colère et cette crise inédite, le Président de la République avait dû faire des concessions, très insuffisantes.

Ce mouvement exprime la colère de l'immense majorité des salariés et de la population. Tous, nous sommes confrontés aux mêmes politiques d'austérité

budgétaire, de casse des services publics et des droits collectifs. Tous, nous sommes face à la détermination du gouvernement de poursuivre sur cet axe : réformes de l'Etat, de la Fonction publique, de l'assurance chômage et des retraites. Tous, nous recherchons les voies pour faire reculer le gouvernement, comme le montrent dans nos établissements les AG, les heures d'informations syndicales, nos contacts avec les collègues et les discussions en salle des professeurs.

**AUSTÉRITÉ**



**Pour le SNFOLC59 ce n'est pas en participant au « grand débat national », faux débat mais véritable propagande gouvernementale, que nous obtiendrons satisfaction. Le Président de la République veut dialoguer ? Qu'il commence par répondre aux revendications !**

Mais c'est dans une toute autre voie que le Président de la République et son gouvernement sont engagés. Pour preuve, la répression gouvernementale, inacceptable dans les manifestations récentes, comme avant en décembre dernier contre les lycéens qui manifestaient avec les organisations syndicales pour l'abrogation des réformes du lycée, du baccalauréat et de la loi ORE.



Samedi 2 février, Louis Boyard, président de l'Union nationale lycéenne (UNL), est victime d'un tir de LBD. Quand des salariés et des jeunes sont touchés dans leur chair, au seul prétexte qu'ils sont contraints de descendre dans la rue et manifester pour se faire entendre, ce sont tous les salariés, tous les jeunes qui sont touchés.

Et le gouvernement ose maintenant présenter une loi dite « anti-casseurs », en réalité une loi liberticide et anti-syndicale qui, demain, permettra aux préfets, représentants de l'Etat dans les départements et régions, de déterminer qui est autorisé ou interdit de manifester. Ça suffit !

Tous les professeurs, les CPE, les AED, les AESH, les psychologues de l'Education nationale, les ATRF avec tous les agents publics, exigent l'augmentation du point d'indice, et avec tous les salariés exigent l'augmentation générale des salaires. Le gouvernement ne répond pas à la revendication

de revalorisation immédiate de 18% de la valeur du point d'indice, pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat depuis 2000. Nous ne l'acceptons pas !



**Les personnels des collèges et des lycées sont confrontés aux suppressions de postes.** Ils ne veulent ni de la réforme du lycée et du baccalauréat, ni des conditions de la rentrée, ils prennent position, certains s'engagent d'ores et déjà dans la grève. Le ministre les ignore, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des comptes publics confirme que les 120 000 suppressions de postes dans la Fonction publique restent l'objectif à atteindre. Dans l'Education Nationale, ce sont au moins 2 650 postes supprimés à la rentrée 2019. Le gouvernement pratique un jeu dangereux en invitant les citoyens à se prononcer sur les services publics sur lesquels rogner en priorité. Et le 27 mars, le projet de loi sur la réforme de l'Etat sera présenté au Conseil des ministres. Dans la Fonction publique, dans l'Education nationale, le gouvernement est engagé dans un véritable plan social et maintient l'application des contre-réformes à marche forcée.

Ça suffit !

**Aucun professeur ne demandait qu'une deuxième heure supplémentaire puisse être imposée.** Et pourtant, le ministre veut passer outre l'avis du Comité technique ministériel : le 30 janvier toutes les organisations syndicales, sans exception, se sont

prononcées contre. La 2<sup>e</sup> heure supplémentaire « non refusable » est là pour permettre la suppression de plus de 2 085 postes. Et en plus le ministre fait un chantage aux postes... c'est sans doute cela, ladite École de la confiance et de la bienveillance. Ça suffit !

**Partout dans les salles des professeurs, dans les collèges, dans les lycées, ce qui est en discussion c'est la recherche d'une mobilisation forte, pour gagner sur les revendications au lieu des journées d'action saute-mouton.** Au moment où le gouvernement durcit l'arsenal répressif et la répression contre les manifestants y compris les lycéens, et les gilets jaunes qui ont arraché en décembre de premiers reculs partiels, c'est maintenant qu'il faut y aller pour faire reculer le gouvernement.



**Le snfolc59 incite tous ses adhérents, ses sympathisants, tous les personnels à répondre à l'appel à la grève interprofessionnelle du 19 mars lancé par les Confédérations FO, CGT, avec Solidaires, l'UNEF et l'UNL**

### **MOBILISONS-NOUS TOUS ENSEMBLE POUR OBTENIR :**

- L'augmentation générale des salaires, des pensions et *minima* sociaux, augmentation de 18% de la valeur du point d'indice pour rattraper ce que nous avons perdu depuis 2000
- Le maintien du Code des pensions civiles et militaires, non au régime universel par points
- L'abandon du jour de carence
- L'annulation de l'augmentation de 25% de la CSG
- L'abandon de l'évaluation PPCR
- L'abrogation du décret Hamon sur les obligations de service des enseignants
- L'abrogation des réformes du collège, du lycée, du baccalauréat et de *Parcoursup*
- Le retrait du projet de loi sur l'école de la confiance
- L'arrêt des suppressions de postes, la création des postes statutaires nécessaires et l'annulation de la deuxième HSA imposée.



**NE CÉDONS RIEN!  
TOUS DE CORDÉE**

- L'abandon de la réforme territoriale, pour qu'il n'y ait aucune fusion d'académies, aucune mutualisation de services